

Communiquer son statut sérologique

Après avoir été dépisté séropositif, vous devrez décider si partager cette information avec d'autres personnes. Toute personne vivant avec le VIH doit entamer une démarche pour protéger les autres. C'est la raison pour laquelle il est très important de parler de votre statut sérologique à vos partenaires sexuels actuels et anciens. Si vous avez partagé des seringues avec d'autres personnes afin de vous injecter des drogues, vous devez également les contacter et leur en parler.



Si vous avez peur ou êtes embarrassé de le leur dire vous-même, votre service de santé local peut communiquer à vos partenaires sexuels ou aux personnes avec qui vous avez partagé des seringues qu'ils se seraient exposés au VIH sans toutefois leur dévoiler votre identité.



Il peut être très difficile de communiquer aux autres que vous êtes séropositif, mais vous ne devez pas y faire face tout seul. Confiez-vous à votre prestataire de soins de santé et demandez qu'il vous aide à trouver un groupe de soutien ou d'autres personnes pouvant vous aider.



Vous pouvez surmonter le stress lié à votre séropositivité et améliorer globalement votre santé en partageant votre statut sérologique avec les personnes en qui vous avez confiance, par exemple les membres de votre famille, vos amis ou enfants.



Il est important que vous en parliez à votre prestataire de soins afin qu'il puisse vous donner les meilleurs traitements.

Dans la plupart des cas, la décision de partager son propre statut sérologique est un choix personnel, mais cela peut également relever d'une prescription légale. La plupart des Etats disposent de lois exigeant que les personnes séropositives parlent de leur statut à des personnes spécifiques.

Avant d'informer les autres que vous êtes séropositif, voici quelques détails à prendre en considération :

Pensez aux personnes qui vous soutiennent, par exemple votre famille, vos amis ou vos collègues.

- Quel type de relation entretenez-vous avec ces personnes ? Quels seraient les pour et les contre de votre décision de leur dire que vous vivez avec le VIH?
- Existe-t-il des circonstances particulières qui pourraient affecter le degré de soutien qu'une personne peut vous apporter ?
- Quelle est l'attitude de cette personne et sa connaissance du VIH ?
- Pourquoi voulez-vous l'annoncer à cette personne? Quel type de soutien peut-elle vous apporter?
- Pour chaque personne à qui vous voulez l'annoncer, posez-vous la question de savoir si la personne a besoin de le savoir maintenant, ou s'il vaut mieux attendre.



Si vous avez une quelconque question au sujet du VIH/SIDA, n'hésitez pas à consulter votre prestataire de soins de santé.

Text adapted from materials on the AIDS.gov website.
Handout by Healthy Roads Media (www.healthyroadsmedia.org),
Funding from Division of Specialized Information Services of the
National Library of Medicine It can be freely distributed under the
Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs License
(<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/us>)